

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAZAYES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Patrick DURAND.

Date de convocation : 26 janvier 2023.

**Présents** : Jean-Claude BREVET, Elisabeth COLINEAU, Marie-José COQUEL, Patrick DURAND, Nathalie GALLET, Clara GAUNTLEY, Corinne HEBRARD, Michel RODRIGUEZ, Jean Pascal VARAGNAT, Éric VAYSSIE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Nicolas BOUCHET a donné pouvoir à P. DURAND. Pierre DURLET a donné pouvoir à E. VAYSSIE. Florence LEMEUNIER a donné pouvoir à C. HEBRARD. Nathalie DESBIENDRAS a donné pouvoir à JP VARAGNAT.

**Absent excusé** : Aurélien FLAGEUL.

Marie-José COQUEL été élue secrétaire.

Après appel, le quorum étant atteint, le Conseil pouvant valablement délibérer, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le procès-verbal du Conseil municipal du 09 décembre 2022.

En ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose de débattre de deux points non-inscrits à l'ordre du jour :

- Appel aux dons de l'AMF et de la Protection Civile pour l'Ukraine ;
- Appel à projets pour création de système d'assainissement collectifs.

A l'unanimité, les élus consentent à l'ajout de ce point.

### **Ordre du Jour :**

#### **Terrain multisports ; Dossiers DETR / DSIL / FIC :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de création d'un terrain multisport sur le Petit-Chambois, en lieu et place du terrain de tennis existant.

Après avoir reçu une proposition technique chiffrée de la part de la société AGORESPACE, 60150 LONGUEIL-ANNEL, une proposition de la société RONDINO, 42600 SAVIGNEUX a été reçue.

Afin d'obtenir des précisions sur les aides disponibles, une demande de renseignement est déposée auprès des services de l'Académie de Clermont-Ferrand dans le cadre de la campagne 2023 de l'Agence Nationale du Sport pour le financement des équipements sportifs de proximité,

Compte tenu du taux de subvention possible avec l'Agence Nationale du Sport (80 % maxi), et du délai impartis pour le dépôt des dossiers DETR / DSIL (mardi 07/02 au soir), des difficultés de réalisation des différents dossiers en parallèles et de la précipitation que cela engendre, la piste DETR /DSIL est écartée

Monsieur le Maire précise qu'un rendez-vous est pris avec la société OVAL'COLLECTIVITES, 63100 CLERMONT-FERRAND, installatrice de terrain multisports.

Ce nouveau devis permettra d'étoffer le dossier et de poursuivre la réflexion.

Le dossier du Fonds des Initiatives Communal (FIC), à déposer avant le 15 mars 2023 fera l'objet d'une préparation ultérieure.

### **Tarifs Publics 2023 :**

Le débat engagé pour les tarifs publics 2023 fait ressortir principalement la volonté des membres du conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et les tarifs du m<sup>3</sup> de l'eau potable.

Les tarifs publics modifiés sont :

La nuitée au gîte 14,25 € (hors taxe de séjour), la nuitée sur l'aire de camping et l'utilisation du gîte à la journée à 5,00 €.

L'abonnement premier compteur à 45,00 € et l'abonnement compteur suivant à 33,00 €.

La redevance d'accès au réseau d'eau potable est portée à 1 000,00€.

**Le Conseil municipal à l'unanimité valide les tarifs publics 2023 consultables en mairie et sur le site de la commune.**

### **Travaux d'éclairage public ; optimisation des systèmes de gestion :**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le courrier reçu du Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme, TE63 (anciennement SIEG) relatif à l'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public et consistant à mettre en place sur sept points de commande de l'éclairage public de la commune en remplacement de cellules photosensibles et d'horloges vétustes, des horloges astronomiques indépendantes, permettant ainsi un déclenchement de l'éclairage en fonction des heures du lever et du coucher du soleil en s'affranchissant de l'interrupteur crépusculaire.

Ces travaux d'un montant estimatif de 4 700,00 € HT seront pris en charge par Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme avec subvention obtenue de France Relance laissant un fonds de concours à la charge de la commune égal à 10% du montant estimatif des travaux soit 470,00 €.

**Le Conseil Municipal, décide d'accepter la proposition d'optimisation des systèmes de gestion, proposée par TE63.**

### **Centre de Gestion, mission obligatoire de médiation :**

En application du décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux, la commune de Mazayes décide d'adhérer à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

### **Demande d'achat parcelle ZE°116 par M. Xavier BRUGIERE :**

Celui -ci sollicite de la part du Conseil municipal la possibilité d'acheter la parcelle ZE n°116 située à proximité de sa maison d'habitation située au lieu-dit Les Gardes, parcelle ZE n°115.

Cette parcelle de 170 m<sup>2</sup> est la propriété de la section de Mazayes-Hautes.

Le Conseil Municipal, après débat et après en avoir délibéré :

Décide de ne pas donner suite à la demande d'achat de partie de domaine public déposée par Monsieur Xavier BRUGIERE, propose à Monsieur BRUGIERE de louer la parcelle ZE n°116 pour un montant de 20,00 €/an et charge Monsieur le Maire de transmettre cette décision auprès du demandeur.

## **Appel aux dons de l'AMF et de la Protection Civile :**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le courrier reçu de l'Association des Maires de France (AMF) en concertation avec la Protection Civile concernant un appel aux dons pour fournir des groupes électrogènes aux communes d'Ukraine.

Cette demande intervient dans un contexte compliqué pour le peuple Ukrainien et doit permettre de répondre à un besoin urgent de mise à disposition de groupes électrogènes afin d'assurer l'alimentation de sites sensibles comme les hôpitaux, les écoles et tous les points de résilience du peuple Ukrainien.

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de répondre favorablement à l'appel aux dons lancé par L'AMF et la protection Civile en versant une aide de 1 000,00€ (mille euros) auprès de la Protection Civile.

## **Création de systèmes d'assainissement collectifs, demande de subventions :**

Après présentation au Conseil municipal du courriel reçu des services de la Sous-Préfecture d'Issoire présentant des aides financières de la Commission européenne en faveur des collectivités, et afin de bénéficier lors de la création de systèmes d'assainissement collectifs dans le cadre de la solidarité Urbain-Rural, le Conseil municipal à l'unanimité décide de déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux de création des réseaux de collecte des eaux usées restant à construire et de demander l'aide des services de la SAFEGE.

## **DIVERS**

- ❖ Monsieur le Maire présente le rapport des services de la Gendarmerie pour l'année 2021 / 2022 sur les interventions réalisées (Sécurité routière, délinquance, prévention).
- ❖ La recherche d'un agent suite au départ en retraite de monsieur Jacques COHENDY est toujours en cours. De nouveaux entretiens sont à réaliser.

**Séance levée à 22h30.**

Monsieur Patrick DURAND  
Maire

Madame Marie-Jo COQUEL  
Secrétaire de séance